



HAL
open science

compte rendu de l'ouvrage : Claudine Normand (sld.),
La Quadrature du sens

Béatrice Godart-Wendling

► **To cite this version:**

Béatrice Godart-Wendling. compte rendu de l'ouvrage : Claudine Normand (sld.), La Quadrature du sens. 1991. hal-01313955

HAL Id: hal-01313955

<https://hal.science/hal-01313955>

Submitted on 6 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N^{os} 219-220

JUILLET-DÉCEMBRE 1991

REVUE
DE
LINGUISTIQUE ROMANE

PUBLIÉE PAR LA
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE
AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Razze latine non esistono: esiste *la latinità*

Tome 55



STRASBOURG
1991

EXTRAIT

COMPTES RENDUS

RECUEILS D'ÉTUDES, ACTES DE COLLOQUES

La Quadrature du sens, sous la direction de Cl. Normand, Nouvelle Encyclopédie Diderot, Paris, P.U.F., 1990, 352 pages.

La *Quadrature du sens* est un ouvrage collectif qui présente une synthèse sur la façon de concevoir et de traiter le sens en linguistique depuis la fin du XIX^e siècle. Ce recueil se compose de quatre parties: les trois premières (intitulées respectivement *Des mots aux phrases*, *Des mots au discours* et *Interpréter mieux? interpréter tout?*) sont constituées d'articles écrits par des enseignants et chercheurs du Centre de Recherches linguistiques de Paris X-Nanterre; la quatrième partie étant, quant à elle, le compte rendu d'une table ronde ayant réuni des spécialistes français qui ont réfléchi sur le rapport sémantique-pragmatique. Cet ouvrage paraît dans la collection *Nouvelle Encyclopédie Diderot* qui s'est donnée comme finalité de présenter sur une question précise — ici, le calcul du sens — les points de vue les plus significatifs des spécialistes contemporains.

La lecture de ce livre met nettement en évidence que le calcul de la *quadrature du sens* nécessite de répondre à la triple problématique suivante:

1. quelle définition donner au sens? puisque ce terme "évident" en langue ordinaire se révèle en fait polysémique et donc profondément ambigu;
2. où doit-on calculer le sens (en langue ou en parole) et sur quel élément fera-t-on porter ce calcul (le mot, la phrase, l'énoncé ou le dialogue)?
3. peut-on appréhender le sens grâce à une théorie sémantique spécifique qui serait séparée de la syntaxe, du lexique, de la logique ou de la pragmatique?

Cl. Normand, la coordinatrice de cet ouvrage collectif, répond dès l'introduction à la première de ces questions en expliquant que tous les auteurs de ce recueil s'accordent sur le fait que "le sens d'un mot ou d'un énoncé est ce qui réfère à un extérieur; il s'agit de «ce que cela veut dire»" (p. 14).

La question du lieu du calcul est, quant à elle, présente dans tous les articles qui proposent — avec des approches contrastées — des analyses ayant pour cadre le domaine de la phrase ou, par exemple, celui de l'analyse de discours. A cela s'ajoute la réflexion de F. Gadet et F. Mazière et de D. Bouix-Leeman sur le type de corpus à analyser (oral ou écrit?), ainsi que sur son mode de construction (un corpus le plus vaste possible comme chez les structuralistes, ou à l'opposé un corpus contraint par des hypothèses de départ comme chez Chomsky).

Mais c'est la question d'une théorie sémantique autonome, constituant un niveau d'analyse distinct de la syntaxe, du lexique, de la logique et de la pragmatique, qui est l'axe principal de réflexion de la *Quadrature du sens*. C'est ainsi que les problèmes de frontières entre les différentes "disciplines" sont mis en lumière et qu'il est montré très nettement que celles-ci souffrent d'un problème d'étanchéité au sens où l'on ne peut déterminer dans quel ordre d'application elles opèrent, car elles semblent intervenir dans l'analyse de façon simultanée. De plus, ces problèmes de frontières ne sont pas biunivoques, car penser, par exemple, le lien sémantique-pragmatique soulève aussi la question de la place du lexique et de la logique.

Les nombreux rappels historiques — présents notamment dans les articles de Cl. Normand — permettent de se faire une idée claire sur les diverses façons dont la question du sens a pu être appréhendée depuis la fin du XIX^e siècle. En cela, cet ouvrage est à recommander non seulement aux chercheurs mais aussi aux étudiants, car il permet de comprendre pourquoi les questions de l'origine, de la nature ou des raisons susceptibles de faire varier ou de maintenir le sens, sont tombées en désuétude au profit d'une interrogation "sur les façons dont un sens, qu'on comprend, se produit à travers l'organisation formelle des énoncés" (Cl. Normand: p. 9).

Plus précisément, il est rappelé que ce changement de problématique est dû à F. de Saussure, lorsque celui-ci pose dans le *Cours de Linguistique Générale* que la langue est régie par un "ordre propre". Cette idée, appelée "principe d'immanence" a pour conséquence que de nombreux paramètres qui pourtant participent à la constitution du sens (le rapport de l'énoncé au référent, au sujet parlant, à la situation d'énonciation, aux institutions, ou à l'histoire) ne seront plus pris en compte. La grammaire générative conservera, au moins dans ces débuts, ce postulat d'immanence, puisque le terme central de la théorie de N. Chomsky reste celui de structure et que les aspects "extra-linguistiques" ne sont pas pris en compte dans l'analyse.

Mais pourquoi Saussure a-t-il posé ce principe d'immanence? Tout simplement pour donner un fondement à la linguistique en lui conférant une méthode et un objet propre d'étude aux frontières nettement délimitées. L'accent est donc mis sur les invariants, c'est-à-dire sur l'étude de la langue comme "système de valeurs pures" (CLG). La conséquence théorique impliquée par ce choix est l'élaboration d'une linguistique formelle où le sens est directement lié à l'organisation des formes.

La quadrature du sens met ainsi en lumière que les mêmes choix épistémologiques se retrouvent chez les structuralistes et les générativistes, puisque d'une part c'est l'étude de la langue-système et non la parole ou la performance qui est privilégiée et que d'autre part le but est d'élaborer une linguistique formelle.

Un changement de perspective est amorcé avec E. Benveniste lorsque celui-ci argumente en faveur d'une linguistique du discours et non plus de la langue. Le problème qui surgit alors est que "le cadre de l'énonciation enrichit et perturbe la description des règles formelles; la langue apparaît plus complexe qu'on ne la présentait" (Cl. Normand: p. 176). On prend donc le risque de ne plus pouvoir proposer de description homogène.

La façon de
doit être calculé
que qu'il peut
mois. Avec Cho
guistique du mo
quence de faire
présence d'un
que l'on comme
choix théorique
des années soix
de discours.

Ces différen
Quadrature du
A. Delaveau sit
le fait qu'il est
conditions d'en
suite de M. Pèr
ils considèrent
de la descriptio
posant une an
emplois discours

La distincti
nouveau sujet
rendu d'une
R. Martin exp
phrase est ce
énoncés qui a
car il faut ten
A cela P. Sibl
n'y a pas de
imaginer hors

Mais à ce
tion de savoir
aurait un dor
que et de la pr

Ainsi, le
est le rapport
nistes — qui
action nécess
dues principal
d'abord la thè
sémantique, p
articles de F.

La façon de concevoir le sens est donc fortement tributaire du lieu où celui-ci doit être calculé. Ainsi, c'est parce que Saussure situe ce calcul au niveau de la *langue* qu'il peut circonscrire le sens comme étant une différence de valeur entre les *mots*. Avec Chomsky, on reste dans le cadre de la langue, mais on sort d'une linguistique du mot pour constituer une linguistique de la *phrase*, ce qui a pour conséquence de faire resurgir tous les problèmes liés aux constructions de phrases et à la présence d'un contexte. Il faut attendre en France les travaux de Benveniste pour que l'on commence à penser que le sens doit être calculé au niveau de l'*énoncé*. Ce choix théorique a connu depuis un essor assez important qui a conduit, dès la fin des années soixante, à un dépassement du cadre de l'énoncé au profit de l'analyse de discours.

Ces différentes tendances sont expliquées d'un point de vue historique dans la *Quadrature du sens* et sont tour à tour défendues dans certains articles. Ainsi, A. Delaveau situe sa réflexion dans le cadre de la phrase et elle justifie ce choix par le fait qu'il est possible de comprendre et d'interpréter des données isolées de leurs conditions d'emploi. A l'opposé, J. Guilhaumou et D. Maldidier proposent, à la suite de M. Pêcheux, d'analyser le sens dans le cadre d'une analyse de discours, car ils considèrent que "le sens n'est pas donné a priori, il se construit à chaque étape de la description" (p. 239). G. Petiot en apporte une preuve par l'absurde en proposant une analyse du mot "Liberté" qui conduit à montrer que les différents emplois discursifs diluent le sens et le réduisent à du signifiant.

La distinction du calcul du sens en fonction de la phrase ou de l'énoncé est de nouveau sujette à discussion dans la dernière partie de l'ouvrage qui est le compte rendu d'une table ronde ayant pour thème le rapport sémantique-pragmatique. R. Martin explique ainsi qu'il distingue le sens lié aux phrases ("Le sens d'une phrase est ce qui est commun à toutes ses réalisations", p. 341) de celui lié aux énoncés qui a pour particularité de "se prêter à une multiplicité d'interprétations", car il faut tenir compte des intentions du locuteur et de la situation d'énonciation. A cela P. Siblot objecte — montrant ainsi que ce débat n'est pas encore clos — qu'il n'y a pas de "sens immanent", car "même la phrase la plus abstraite que l'on puisse imaginer hors situation sera quand même dans un certain contexte!" (p. 342).

Mais à ce problème du lieu où calculer le sens de l'énoncé, se surajoute la question de savoir s'il est possible et souhaitable d'élaborer une théorie sémantique qui aurait un domaine d'application indépendant de la syntaxe, du lexique, de la logique et de la pragmatique.

Ainsi, le premier lien problématique qui est abordé dans la *Quadrature du sens* est le rapport de la sémantique à la syntaxe. Les deux positions théoriques antagonistes — qui expriment respectivement le point de vue de l'autonomie ou de l'interaction nécessaire de la syntaxe et de la sémantique — sont ainsi exprimées et défendues principalement dans la première partie de l'ouvrage. Cl. Normand soutient tout d'abord la thèse selon laquelle il n'y aurait pas chez Saussure de séparation syntaxe-sémantique, puisque forme et sens sont considérés comme étant inséparables. Les articles de F. Kerleroux et A. Delaveau argumentent par contre en faveur d'une

autonomie de la syntaxe. Il est ainsi, entre autre, rappelé que les propriétés de la bonne formation syntaxique sont indépendantes de celles de la bonne formation sémantique. La position totalement inverse est défendue par S. Meleuc qui estime qu'en syntaxe on a besoin du sens "aussi bien dans [les] procédures de recherche, [que] pour analyser les constructions en comparant les phrases" (p. 96). Il donne ainsi de nombreux exemples où le critère d'application de la règle grammaticale est, à la base, sémantique et ceci lui permet de conclure que "le niveau syntaxique [...] n'est pas une construction autonome, mais un niveau articulé avec le niveau sémantique, en mouvement continu d'ajustement et de réajustement avec lui" (p. 107). M. Galmiche insiste, quant à lui, sur l'originalité de la théorie de Montague qui provient en partie de l'idée que "la construction de la syntaxe et de la sémantique doit se faire en même temps" (p. 273, cf. Montague, *Formal Philosophy*, 1974).

Les difficultés d'une conception en faveur d'une autonomie du plan syntaxique sont de plus nettement mises en évidence dans l'ouvrage grâce aux rappels concernant l'histoire de la grammaire générative. On se souvient ainsi que les difficultés surviennent lorsque Chomsky doit déterminer précisément la place des composantes sémantique et lexicale dans la théorie tout en préservant son postulat de départ de l'autonomie de la syntaxe. En effet, les générativistes ont recours au sens dans la mesure où ils prétendent "rendre compte des relations sémantiques que tout locuteur établit entre des formes différentes" (Cl. Normand, p. 50). D. Savatovsky rappelle alors qu'en 1971, Chomsky fut obligé de reconnaître "une assignation de la représentation sémantique au double niveau de la structure profonde et de la structure de surface" (p. 292).

Mais les problèmes de frontière entre la syntaxe et la sémantique sont d'autant plus complexes qu'ils ne sont pas biunivoques, au sens où ils demandent aussi de résoudre la question du rapport de la syntaxe et de la sémantique au lexique. En effet, le lexique matérialise de grands traits sémantiques tels que animé/non animé, humain/non humain, ..., qui jouent un rôle important dans les règles syntaxiques. De plus, on est conduit à "faire figurer dans le lexique des propriétés d'ordre constructionnel" (F. Kerleroux, p. 71). A cela s'ajoute le fait que le lexique est au cœur du sens puisqu'en désignant le monde extérieur, il permet d'accéder au savoir encyclopédique. Cl. Normand écrit alors que le lexique est "le moyen par lequel la langue déborde le système" (p. 173) et dans le même ordre d'idée R. Martin dit que "c'est un des « problèmes du sens » que d'articuler toutes ces connaissances dans la théorie que l'on construit" (p. 331). Les articles de A. Pétrouff et M.F. Mortureux montrent de plus que le lexique est paradoxalement "un système de formes" clos mais sujet au "jeu" (au sens de A. Culioli). L'analyse de termes scientifiques les conduit en effet à montrer que, même pour des mots censés faire l'objet de définitions stables, la monosémie est toujours "ponctuelle, provisoire et conflictuelle" (A. Pétrouff, p. 184).

Doter la théorie linguistique d'un fondement logique est une des solutions retenues dans la *Quadrature du sens* pour tenter de proposer une analyse homogène du langage. Ainsi, Cl. Normand commence par rappeler que "la rencontre de la syn-

taxe et de la sémantique est une discipline à la sémantique de vérité que, c'est le calcul des concepts de systèmes de relations que que dans la porelle. Il (M. Galmiche) sujet de con D. Savatovsky les possibilités mis en question de formaliser

Cl. Normand questions de locuteur com débore la rendre compte néanmoins constitu tion. La difficulté faut faire de la sémantique exprimées par le verbal et le considérer que que, elle a elle travaille sur de la linguistique

Modéliser, dan constitution du possible de sorte R. Martin: "Il me phrase, lieu des types d'implication on peut essayer de

L'intérêt de sont les difficultés que non réductri gences de départ

taxe et de la logique est liée à la question de la référence" (p. 253) et que ces deux disciplines ont produit pendant longtemps des descriptions complémentaires. Quant à la sémantique formelle, son idée de base est qu'il faut avoir accès aux conditions de vérité d'une phrase pour pouvoir la comprendre; or "disposer d'une forme logique, c'est, d'une certaine manière se donner les outils symboliques propices à un calcul des valeurs de vérité" (M. Galmiche, p. 269). La notion de Vérité est donc le concept de base de ce type de sémantique et l'on assiste actuellement à l'élaboration de systèmes logiques de plus en plus riches. Ainsi, R. Martin propose, par exemple, de relativiser la vérité aux univers de croyance des locuteurs et M. Galmiche explique que dans une théorie des Modèles on peut rendre compte de la dimension temporelle. Il s'ensuit que "se dessine une image du sens qui s'enrichit peu à peu" (M. Galmiche, p. 269). Toutefois, l'élaboration d'une sémantique logique est un sujet de controverse chez les linguistes. La raison invoquée est, comme l'explique D. Savatovsky, que "la richesse et la complexité des langues maternelles excèdent les possibilités d'analyse du formalisme logique" (p. 285). Plus précisément, il est mis en question que la vérité puisse être un concept opératoire, et qu'il soit possible de formaliser tous les paramètres entrant dans la constitution du sens.

Cl. Normand explique ainsi que l'intégration de la pragmatique complique les questions de vérité. Elle écrit: "A partir du moment où disant *c'est grand ici*, l'interlocuteur comprend *c'est trop grand*, la méthode d'interprétation du sens de l'énoncé déborde la question de sa vérité" (p. 247). Le problème devient alors de pouvoir rendre compte dans la théorie de nombreux aspects "extra-linguistiques" — mais néanmoins constitutifs du sens — tout en ne perdant pas le bénéfice de la modélisation. La difficulté se trouve accrue par le fait que certains linguistes estiment qu'il faut faire de la "pragmatique intégrée", car celle-ci intervient, comme la syntaxe et la sémantique, dès le début des opérations d'interprétation. Certaines réserves sont exprimées par B.N. Grunig qui estime que la pragmatique confond dans certains cas le verbal et le préverbal. C. Kerbrat-Orecchioni explique enfin qu'"il ne faut pas considérer que l'approche pragmatique «enrichit» simplement la description classique, elle a surtout des objets différents" (p. 339), et des "normes différentes", car elle travaille sur l'échange verbal et non pas sur la phrase. Le problème de l'objet de la linguistique, formalisable ou non, est donc reposé.

Modéliser, dans une écriture unifiée, tous les paramètres intervenant dans la constitution du sens n'est certes pas une entreprise aisée. Toutefois, il est peut-être possible de sortir de l'aporie si l'on décompose le problème comme le propose R. Martin: "Il me semble que l'approche formelle opère à deux niveaux: celui de la phrase, lieu des conditions de vérité, et celui des énoncés, où interviennent d'autres types d'implications, qui sont des «conditions de réussite». A l'un et l'autre niveau on peut essayer de formaliser" (p. 343).

L'intérêt de *La Quadrature du sens* est donc de montrer et de recenser quelles sont les difficultés qu'il reste à surmonter si l'on veut élaborer une théorie sémantique non réductrice à l'égard du sens. Cette analyse répond ainsi à une des exigences de départ de l'ouvrage qui était de "rendre sensible la présence de la «ques-

tion du sens» dans la pratique de *tous* les linguistes» (Cl. Normand, p. 15), et ceci sans omettre les interprétations informatrice (voir l'article de M.-E. Aubert), poétique (D. Delas) ou psychanalytique (M. Arrivé).

Béatrice GODART-WENDLING

Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne. Études d'anthroponymie médiévale (I^e et II^e Rencontres — Azay-le-Ferron), Tours, Publications de l'Université de Tours, 1990, 251 p. (réimpr. de 1989).

Une introduction de Monique BOURIN et B. CHEVALIER [7-12] présente les motifs de ces Actes: Monique BOURIN a été l'initiatrice d'une grande enquête historique dont le but est d'analyser «l'apparition du système [anthroponymique] à deux éléments, en place du système antérieur à nom unique». Pour ce faire, l'éditrice des Actes a tissé un réseau de relations tant en France qu'à l'étranger pour étudier ce phénomène; apparut ainsi le GREHAM, devenu GDR du CNRS.

Une grille typologique du système anthroponymique a été soumise aux participants, grille qu'ils devaient tous employer pour analyser les dépouillements de cartulaires et autres sources médiévales qui sont le fondement de leurs études. La grille est divisée en quatre grandes parties: I. système à nom unique; II. un nom + une désignation complémentaire; III. forme anthroponymique à deux éléments; IV. forme anthroponymique complexe.

La période étudiée est assez restreinte, portant du XI^e au XIII^e siècle: l'idée qui soutend ce choix est que le passage du système à nom unique à un système à deux éléments s'est effectué partout pendant cette période. Mais passage veut-il dire fixation? Non, quand on sait que, en Wallonie par exemple, le second nom ne s'est définitivement fixé qu'au cours du XVIII^e siècle (J. Germain et J.-M. Pierret, in *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V, 1, Tübingen, 1990, 539) et qu'à Toulouse il ne l'est toujours pas à la fin du XIII^e siècle (P.-H. Billy, «Nommer à Toulouse aux XI^e-XIV^e siècles», in *Dictionnaire historique des noms de famille romans. Actes du V^e Colloque (Lisbonne, 24-25 mai 1991)*, à paraître).

Les contributions présentées dans ces Actes concernent différents lieux, régions ou pays:

[15-19] Robert FOSSIER, «Données anthroponymiques dans le cartulaire d'Hesdin».

[23-34] Bernadette BARRIÈRE, «L'anthroponymie en Limousin aux XI^e et XII^e siècles».

[35-60] Dominique BARTHÉLEMY, «Vendômois: le système anthroponymique (X^e-milieu XIII^e siècles)».

[61-85] Patrice BECK, «Évolution des formes anthroponymiques en Bourgogne (900-1280)».

[18] Nivernais (cles)

[19] anthroponymie

[20] (d'après les

[21] miques de XIII^e siècle

[22] d'après les

[23] cathédrale de

[24] ques.

[25] A propos

[26] I. nom unique qui est appelé

[27] II. un nom complémentaire de l'indication que les éléments, alors que

[28] III. la désignation complémentaire (patronymie) a pour effet, celui du

[29] IIIb. le système anthroponymique à deux éléments, remarquer que l'indication est une

[30] IIIc. anthroponymie à deux éléments, noms inclassables

[31] IVa. anthroponymie à deux éléments, cette indication est